

## On peut accéder aux données de « Parcelles de l'Ontario » par le biais d'Information sur les terres de l'Ontario

Les ministères du gouvernement de l'Ontario, les administrations municipales et les offices de protection de la nature peuvent maintenant avoir accès aux données de « Parcelles de l'Ontario » par le biais de l'Entrepôt de données sur les terres de l'Ontario.

### Qu'est-ce que le Partenariat « Parcelles de l'Ontario » ?

Le Partenariat « Parcelles de l'Ontario » est une initiative conjointe des Services d'évaluation foncière Teranet Inc, de la Société ontarienne d'évaluation foncière et du gouvernement de l'Ontario. Ce partenariat vise à produire des données cartographiques numériques normalisées pour l'ensemble des parcelles de l'Ontario. La base de données de « Parcelles de l'Ontario » représente un ensemble intégré de données sur l'évaluation foncière, la propriété des biens-fonds et les terres de la Couronne, qui peuvent être utilisées à des fins d'évaluation, d'imposition, d'enregistrement et de gestion des biens-fonds, ainsi qu'à des fins de planification d'entreprise et d'utilisation du sol.

La base de données comprend trois couches : les parcelles d'évaluation foncière, les parcelles de propriété foncière et les parcelles de terres de la Couronne.

Les parcelles d'évaluation foncière sont des zones définies par des limites et un numéro au rôle d'évaluation foncière, pour les besoins d'évaluation foncière tels que déterminés par la Société ontarienne d'évaluation foncière. Ces données proviennent principalement de cartes d'évaluation et d'insertions. Les données sur les parcelles d'évaluation pour toute la province seront bientôt disponibles.

Les parcelles de propriété des biens-fonds sont des terres pour lesquelles une preuve de propriété a été consignée ou déposée dans les systèmes d'enregistrement immobilier ou d'enregistrement de droits immobiliers, et auxquelles un numéro d'identification a été assigné. Deux normes régissent la cartographie des parcelles de propriété des biens-fonds. Ces parcelles en milieu urbain et dans la majeure partie du Sud de l'Ontario ont été cartographiées selon les normes du système d'enregistrement foncier de la province de l'Ontario (POLARIS) ou selon celles de la cartographie de base de l'Ontario (CBO). Les données sur les parcelles de propriété des biens-fonds seront accessibles aux abonnés de « Parcelles de l'Ontario », conformément aux normes selon lesquelles elles avaient été constituées à l'époque de la signature de l'entente relative aux « Parcelles de l'Ontario ». En vertu de cette entente, les données ne sont présentement accessibles qu'aux utilisateurs figurant sur la liste du MNR, par le biais de l'Entrepôt d'ITO.

Seule la géométrie des parcelles des terres de la Couronne n'est disponible pour l'instant, mais on y ajoutera éventuellement les identificateurs. Les parcelles des terres de la Couronne seront cartographiées pour l'ensemble de la province, exception faite des secteurs où des cartes de propriété des biens-fonds existent déjà (CBO et POLARIS). Dans ces secteurs, les parcelles de terres de la Couronne seront constituées et mises à jour de la même façon que les parcelles de propriété

